



Horaires de la mairie

Du lundi au vendredi: de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 sauf le mardi matin et sur RDV le jeudi après-midi Samedi : de 9h à 12h (état civil uniquement)

© 02 40 87 42 18

Service Urbanisme 02 40 87 29 51

CCAS 02 40 87 29 54

Relais Petite Enfance 06 98 25 43 93

Halte-Garderie 02 28 05 09 9 I

Permanences Elus

Chaque samedi matin de 10h à 12h

et sans rendez-vous

I AVRIL: LUC MAIREAUX **8 AVRIL: CLAUDE LABARRE 15 AVRIL: MURIEL CHIFFOLEAU**

22 AVRIL: DELPHINE ROUSSET

29 AVRIL: FRANCK EYMARD

Permanence week-end: vendredi 18h au lundi 8h **&** 07 64 46 04 47

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

17 avril 2023

19H00 - Salle du conseil



VOISINS VIGILANTS Devenez voisins vigilants



VOISINS VIGILANTS Depuis plusieurs années maintenant la commune est membre du réseau « Voisins Vigilants Solidaires » qui permet la diffusion d'alertes au sein de communautés basées sur la proximité.

Comment ça marche?

La plateforme communautaire Voisins Vigilants et Solidaires met en relation les habitants d'un même secteur désireux de lutter ensemble contre l'insécurité grâce aux liens privilégiés créés entre la Mairie, les forces de l'ordre et les Voisins Vigilants.

Une fois inscrit, votre rôle principal consiste à veiller et alerter.

II s'agit d'une VIGILANCE PASSIVE, les Voisins Vigilants ne se substituant pas à la Gendarmerie.

Avec le mode ALERTE:

Vous constatez un évènement inhabituel ou une personne suspecte ? envoyez une Service Enfance-Jeunesse 02 28 05 08 74 alerte, depuis votre téléphone.

> Elle sera transmise par SMS ou par mail aux autres voisins, mais également à la Mairie permettant d'accroître la réactivité et l'efficacité des actions menées en matières de tranquillité publique.

Avec le mode LA GAZETTE OU INFORMATION

Vous pouvez également partager vos dates de départ en vacances ou en week-end avec vos voisins pour partir sereinement, publier des annonces ou encore faire connaissance avec les membres de votre communauté.

Basé sur la convivialité, l'entraide et la solidarité, le site vous permettra de vous construire un cadre de vie agréable et serein.

N'hésitez pas à rejoindre le réseau gratuitement en vous inscrivant sur www.voisinsvigilants.org Les personnes qui ne possèdent pas internet peuvent prendre contact avec la Mairie de Fay de Bretagne.

MEDIATHEQUE Programme médiathèque AVRIL 2023

Ouverture de la billetterie du spectacle son et lumière Mauricette

Chaque samedi de 10h à 11h30, dans le hall de la médiathèque, à partir du 1er avril Atelier jeu d'échecs :

Samedi Ler Mercredi 5 avril 10h30 - 12h00

Ouvert à tous jeunes et adultes



Fermeture exceptionnelle:

Mardi 18 et vendredi 22 avril (vacances scolaires)

Goûter d'anniversaire de la médiathèque

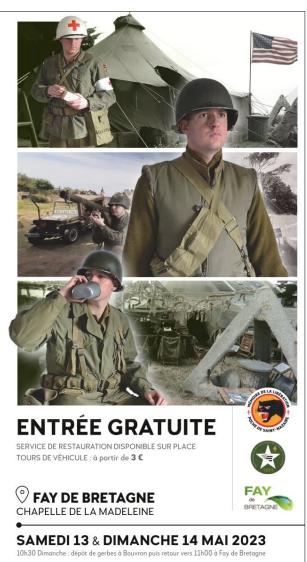
Mercredi 5 avril de 10h à 13h et de 15h à 18h

La médiathèque fête ses 10 ans toute la journée, venez goûter le gâteau d'anniversaire avec nous.

Ouvert à tous, pas besoin d'être inscrit à la médiathèque.



CAMP R LIBÉRATION





FABRICATION PIEGE SELECTIF POUR FRELONS ASIATIQUES

MATÉRIEL NÉCESSAIRE - 2 bouteilles plastiques rigides de I.5 L - Un cutter ou des ciseaux - Un fil de fer de 40 cm environ - Un fer à souder ou une pointe (100-110) chauffée sur le gaz.

- I Prenez 2 bouteilles d'I.5 L
- 2 Coupez la partie supérieure de la première bouteille pour former un entonnoir
- 3 Emboîtez l'entonnoir dans la bouteille, y mettre un bouchon percé à 9-10 mm de diamètre le rendra encore plus sélectif!
- 4 Prenez la deuxième bouteille et découpez là à chaque extrémité afin que cette partie vous serve de toit à votre piège
- 5 Faites une ouverture du diamètre de votre bouteille
- 6 Placez le toit au-dessus de l'entonnoir afin d'éviter que votre piège devienne un « pluviomètre »
- 7 Réalisez, à l'aide d'un fer à souder ou d'une pointe chaude, des orifices de 5 à 5.5 mm entre la chambre de piégeage et l'entonnoir de manière à laisser s'échapper les petits insectes non ciblés
- 8 Afin d'éviter la noyade de ces insectes, il est conseillé de placer, avant la pose de l'entonnoir, des galets ou des gravillons dans le fond du piège. Vous percerez ensuite l'assemblage de deux petits trous l'un en face de l'autre. Un fil de fer de 40 cm environ servira d'anse
- 9 Placez l'appât (ex : 2/3 Bière alcoolisée + 1/3 sirop de fraise) dans le piège en dessous du niveau des galets ou gravillons





MAIRIE 02 40 87 29 55 / 06 31 27 18 83



















FAY DE BRETAGNE

BOURSE AUX VETEMENTS D'ETE 4 ANS / ADULTES

SALLE DES ETANGS

DEPOT ET VENTE Mardi 11 avril de 9h15 à 15h15

Mardi 11 avril de 9h15 à 19h & Mercredi 12 avril de 9h à 12h



PAIEMENT ET REPRISE* Jeudi 13 avril de 9h à 10h

Tous les vêtements devront être propres, en bon état et non démodés, les ensembles attachés. Dépôt limité à 20 articles par personne présente.

Articles ni repris ni échangés

- * Tous les articles et l'argent de vos ventes non retirés le jeudi matin à 10h, seront reversés au secours populaire de Blain
- * Le parking de la salle : route des Etangs(direction HERIC)

Organisé par le Bougainvillier

ECOLE SAINT MARTIN



Le savez-vous?

L'OGEC de l'école Saint Martin propose du matériel à la location pour vos évènements en famille ou entre amis ! Intéressé.e ? Contactez-nous par email à ogecsaintmartin44@gmail.com.

L'ensemble du matériel disponible à la location, les tarifs ainsi que les modalités de fonctionnement sont visibles sur notre site internet https://www.ecolesaintmartin.org/, rubrique « Location de matériel ».

Merci et à très bientôt!







SYNDICAT CHERE DON ISAC

Plantez des haies bocagères avec le Syndicat Chère Don Isac!

Les haies, éléments essentiels des paysages bocagers sont très utiles d'un point de vue agronomique, climatique et environnemental. La plantation de haies contribue à valoriser nos territoires et peuvent constituer des ressources économiques intéressantes. Bénéficiez d'une aide à hauteur de 70% sur le coût des plantations, incluant l'accompagnement complet et la réalisation des travaux par le Syndicat Chère Don Isac. Un accent est porté sur le choix d'essences bocagères diversifiées et locales pour favoriser la biodiversité. Les projets sont menés en priorité sur des parcelles agricoles, toutefois tout projet de haies (en continuité du maillage bocager) peut être étudié pour vérifier son éligibilité.



Des aides peuvent également concerner des projets en agroforesterie.

N'hésitez pas à nous contacter, un animateur ou une animatrice conviendra d'un premier RDV avec vous pour discuter de votre projet, et vous suivra ensuite tout au long des étapes de la plantation.

(Attention, la conception des projets est en cours, les derniers projets pourront être montés jusqu'en Mai 2023 pour une plantation à l'hiver 2023/2024).

Contactez-nous sans tarder: Aëlig THOMAS, Animateur et technicien bocage: 07 71 32 76 94

plantations@cheredonisac.fr ou aelig.thomas@cheredonisac.fr Site web: Syndicat Chère Don Isac: https://cheredonisac.fr/

Services d'Urgence

- Médecin de garde : 15

- Pharmacie de garde : 32 37

- Pompiers: 18

- Gendarmerie: 17 ou 112

- EDF/GDF: 08 01 44 45 46

- Eau (Véolia): 0 969 323 529

Ramassage déchets:

www.cceg.fr

Correspondants Presse

Presse Océan: miletalain@neuf.fr

edaction.chateaubriant@ouest-France.fr

Vous souhaitez recevoir le FAY DIRECT par mail?

Faites la demande via:

communication@faydebretagne.fr

TIERS LIEU

Suite à une volonté de plusieurs fayens, et le soutien de la municipalité, un projet de création d'un Tiers Lieu à Fay de Bretagne est en réflexion.

Un Tiers Lieu, c'est quoi?

La notion de Tiers Lieu a été définie au départ comme "un lieu où les personnes se plaisent à sortir et se regrouper de manière informelle, situé hors du domicile (ler Lieu) et de l'entreprise (2nd Lieu)".

Nous vous invitons à une première réunion, le **MERCREDI 5 AVRIL à 19h** à la **Salle Loïc MERLANT** pour imaginer, ensemble, ce que pourrait être un Tiers Lieu à Fay de Bretagne.

Le but est d'échanger sur vos idées, vos envies, vos besoins...et ainsi définir ensemble :

- Les objectifs d'un Tiers Lieu à Fay de Bretagne : qu'est-ce que l'on pourrait en attendre ?
- Les activités, les animations...à mettre en place : qu'est-ce que l'on voudrait y faire ? L'objectif est de donner la parole à chacun, et de faire connaissance aussi !

Pour cela, nous proposerons de faire des mini-ateliers par petits groupes sur chacun des thèmes. On se réunira à la fin pour rassembler les idées et faire une synthèse. N'hésitez pas également à inviter vos proches/amis/voisins susceptibles d'être intéressés par le projet.

Et à nous envoyer un mail ou un SMS pour nous indiquer votre venue, ou si vous souhaitez avoir plus de renseignements.

Au plaisir d'échanger prochainement!

tierslieufaydebretagne@gmail.com Emmanuelle (06 84 19 31 42) & Yann (06 21 04 23 86)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNE ERDRE & GESVRES

CULTURE LA BELLE AU BOIS DORMANT

7 avril 2023 | 20h30 | Salle Denise Grey, rue de la madeleine, Fay de Bretagne | à partir de 7 ans | 50 minutes | 5 euros COLLECTIF UBIQUE/CONTE THÉÂTRAL ET MUSICAL

EAU POTABLE L'eau potable gérée par Veolia

Depuis le 1er janvier 2023, VEOLIA est le nouveau délégataire en matière de gestion, de production et de distribution de l'eau potable sur l'ensemble des 12 communes du territoire.

ACCESSIBILITE « ACCÈSLIBRE », La carte des établissements accessibles aux

personnes en situation de handicap

Elle permet de visualiser le niveau d'accessibilité d'un établissement public ou privé ou dit autrement, de repérer les établissements accessibles à son ou ses handicap(s) et préparer au mieux son déplacement. Pour consulter l'accessibilité d'un établissement ou référencer le vôtre, rendez-vous sur https://acceslibre.beta.gouv.fr/ c'est aussi simple que rapide. * Etablissement Recevant du Public

PLATEFORME RH Des conseils RH gratuits pour les entreprises

Vous êtes à la tête d'une entreprise de moins de 10 salariés et vous souhaitez être accompagné(e) sur les ressources humaines ? La plateforme RH est faite pour vous ! Réglementation, entretiens, formation, recrutement, rémunération, dispositifs d'aides, ... un conseiller vous propose un service d'accompagnement gratuit et personnalisé.

RENSEIGNEMENTS ET PRISE DE RENDEZ-VOUS 02 40 72 10 85 / rhtpe@cceg.fr www.erdregesvres.rhtpe.fr